

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

WALLIS ET FUTUNA

POLYNESIE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALEDONIE





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS CUMULES DES 4 TERRITOIRES

Nombre de postes Fonjep : 38,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 26

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 37

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 299 966,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR TERRITOIRE

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
975 - Saint-Pierre-et-Miquelon	2	4	21 492,00 €	0,00 €
986 - Wallis et Futuna	4	6	37 611,00 €	0,00 €
987 - Polynésie Française	6	10	71 640,00 €	0,00 €
988 - Nouvelle-Calédonie	14	18.5	132 534,00 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 26 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	65,38%
Tête de réseau départementale	3,85%
Association régionale	19,23%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	7,69%
Association nationale	3,85%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	76,00%
De 5 à 9 salariés	16,00%
De 10 à 19 salariés	8,00%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	606,00
Nombre de bénévoles moyen	25,00
Nombre de bénévoles médian	14,00
Nombre d'ETP total	185,00
Nombre moyen d'ETP par association	8,00

2 PROFIL TYPE DES 37 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	26,67%	38	2
Femme	73,33%	38	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	6,67%	66,67	33,33
Bac +2 (III)	17,78%	87,50	12,50
Niveau bac (IV)	60,00%	74,07	25,93
BEPC/BP (V)	13,33%	50,00	50,00
Inférieur au BEPC (VI)	2,22%	100,00	

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 26 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	3,85%
Nationale	3,85%
Régionale	19,23%
Départementale	11,54%
Intercommunale	15,38%
Communale	19,23%
Quartier	11,54%
Autre	15,38%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	73,52%
Enfants (6-15 ans)	17,53%
Petite enfance (0-5 ans)	5,73%
Adultes (25-65 ans)	1,29%
Jeunes (16-24 ans)	1,09%
Personnes handicapées	0,65%
Public spécifique	0,09%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,08%
Familles	0,02%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	2 291,20 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	3 411,31 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	2 143,81 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	2 135,51 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	2 693,38 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	25.75%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	17.50%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	27.48%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	26.60%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	24.01%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	19,50
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	10,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	1,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	8,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans un des 4 territoires.